

Déclaration conjointe des organisations :

- Rencontre Africaine pour la Défense des droits de l'Homme
- Centre Africain pour l'Étude de la Démocratie et des droits de l'Homme
- Interfaith International
- Centre du Commerce International pour le Développement

3rd session of the Permanent Forum on People of African Descent
Item 6: Adoption of the preliminary conclusions and recommendations of the 3rd session

Monsieur le Président,

Nos organisations se félicitent des résultats obtenus du dialogue entre les différents acteurs en provenance de divers horizons. La mobilisation et l'engagement sans faille de toutes les victimes avec l'appui du secrétariat doit nous aider à sortir de la rhétorique répétitive en vue de faire de la 2^{ème} décennie une décennie de réhabilitation, une décennie de réparation, une décennie de reconstruction de la mémoire, une décennie de l'emploi et de réinsertion socio-politique et économique de tous les héritiers victimes du racisme ambiant et pernicieux.

Le racisme nous l'avons tous en abomination. Tous nous disons vouloir l'extirper, tous nous nous référons à la déclaration Universelle qui nous fait l'honneur et dont les 75 ans ont été célébré en décembre 2023. Elle affirme que : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit ». Elle ajoute également : « sans distinction, aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. ».

Cette égalité de tous est indépendante de chacun. Mais elle est aussi de sa religion, de sa culture, de son ethnie, de son genre. Car la race ne constitue qu'une des discriminations que nous condamnons. Cette égalité de chaque être humain, loin d'être une réalité.

En effet, cette deuxième décennie doit s'inspirer davantage du continent africain qui, en juin 1981, eût la sagesse de proclamer une Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples. Le continent africain reconnu alors que tous les peuples sont égaux, ils jouissent de la même dignité et des mêmes droits.

Nous devons emboîter le pas au continent africain afin d'éviter que cette deuxième décennie ne soit perdue comme les précédentes.

En outre, nos organisations invitent à l'élaboration de bases de données crédibles sur les personnes d'ascendance africaine afin de mettre en exergue leur évolution politico-économique et sociale.

Par ailleurs, nous encourageons le renforcement des mécanismes existants en matière de lutte contre le racisme et demandons aux États d'allouer plus de ressources à l'unité anti-discrimination pour lui permettre d'assurer pleinement son mandat.

En conclusion, nos organisations appellent à la réforme des manuels scolaires afin d'enseigner les tragédies de l'Histoire de la traite, de la colonisation et de l'esclavage, ainsi qu'à la restitution des archives coloniales. Enfin, nous exhortons à la construction des stèles de mémoire dans tous les sites des Nations Unies ainsi que dans les grandes villes ayant contribué aux tragédies humaines.

Je vous remercie.